

CARMIGNAC INVESTISSEMENT X EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum de placement recommandée :

5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ
1 2 3 4* 5 6 7

FR001400KIF0

Reporting mensuel - 31/10/2023

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

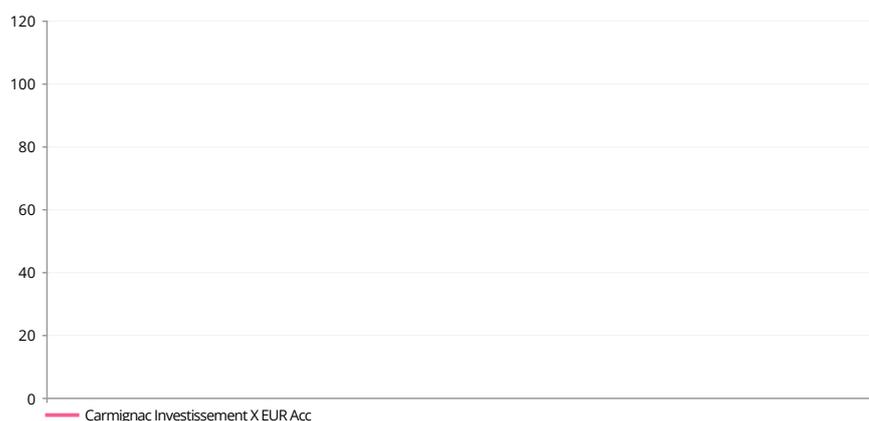
Un fonds d'actions qui vise à générer une exposition aux sociétés internationales qui prospèrent dans un monde en évolution. Une approche top-down est utilisée afin d'identifier des dynamiques et des tendances de marché prometteuses, puis une approche bottom-up axée sur les fondamentaux est appliquée à la sélection des valeurs. Le Fonds vise à générer une performance supérieure à son indicateur de référence, le MSCI AC WORLD, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/10/2023 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)		Performances annualisées (%)	
	Depuis Création		Depuis Création	
X EUR Acc	-3.9	-62.2		
Indicateur de référence	-4.1	-64.1		

STATISTIQUES (%)

VAR

VaR du Fonds	15.0%
VaR de l'indicateur	12.3%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	-1.6%
Dérivés devises	-0.0%
Total	-1.6%

Performances brutes mensuelles



D. Older

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	96.5%
Taux d'exposition nette actions	96.5%
Nombre d'émetteurs actions	51
Active Share	81.5%

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 26/01/1989
Actifs sous gestion du Fonds : 3031M€ / 3204M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 19216€
VL : 96.08€

GÉRANT(S) DU FONDS

David Older depuis le 14/09/2018

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

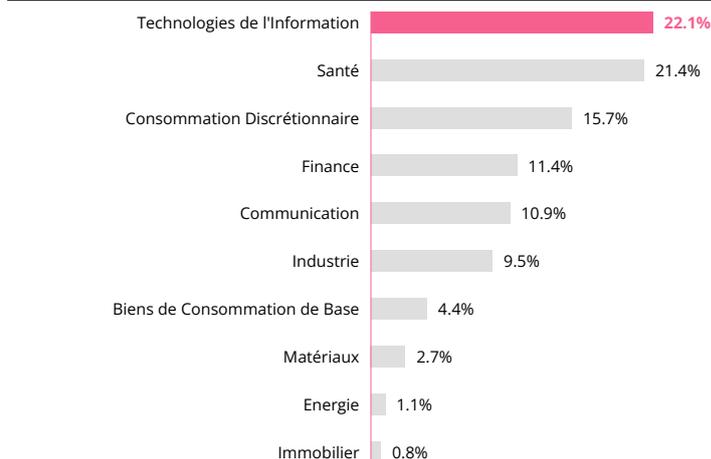
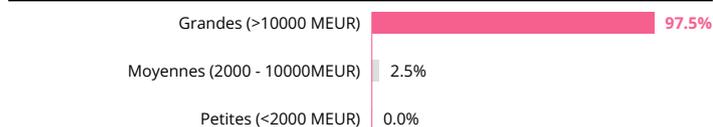
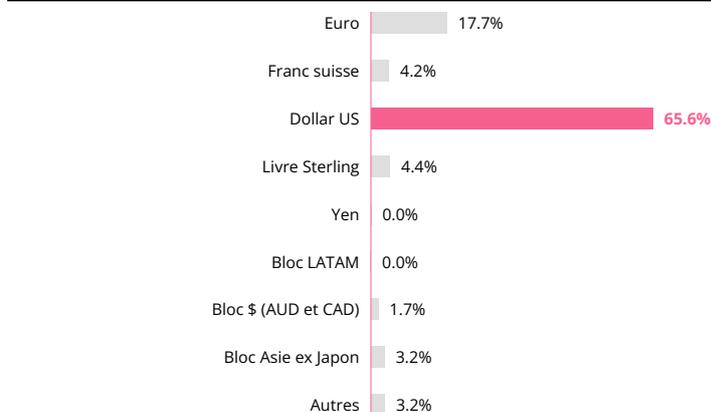
MSCI ACWI (USD) (Dividendes nets réinvestis).

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

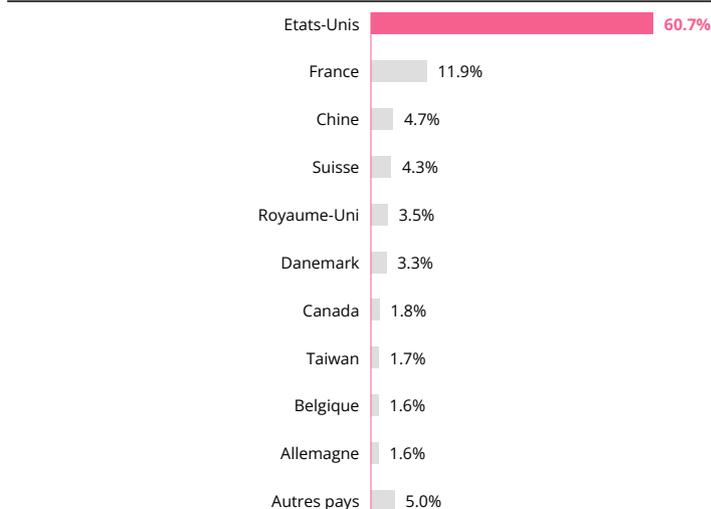
Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
Minimum % d'investissements durables 50%
Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	96.5%
Pays développés	86.5%
Amérique du Nord	60.3%
Asie Pacifique	1.0%
Europe	25.2%
Pays émergents	10.0%
Amérique Latine	1.1%
Asie	8.8%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	3.5%

RÉPARTITION SECTORIELLE

Poids rebasés
RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

Poids rebasés
EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur	%
ELI LILLY & CO	Etats-Unis	Santé	6.5%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	5.4%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	4.9%
META PLATFORMS INC	Etats-Unis	Communication	4.4%
HERMES INTERNATIONAL SCA	France	Consommation Discrétionnaire	3.9%
ASTRAZENECA PLC	Royaume-Uni	Santé	3.4%
ADVANCED MICRO DEVICES INC	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3.4%
NOVO NORDISK A/S	Danemark	Santé	3.1%
AIRBUS SE	France	Industrie	3.0%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	Chine	Consommation Discrétionnaire	3.0%
Total			41.1%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Poids rebasés
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

 Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Au moins 50 % de l'actif net du Fonds est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies ;
- Les niveaux minimaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 5% et 15% de l'actif net du fonds;
- L'univers d'investissement actions et obligations d'entreprises est activement réduit d'au moins 20%.
- L'analyse ESG est appliquée à au moins 90% des titres (hors liquidités et produits dérivés);
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indice de référence.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	51
Nombre d'émetteurs notés	51
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Investissement X EUR Acc	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG



REPUBLIQUE FRANCAISE

09/2021

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



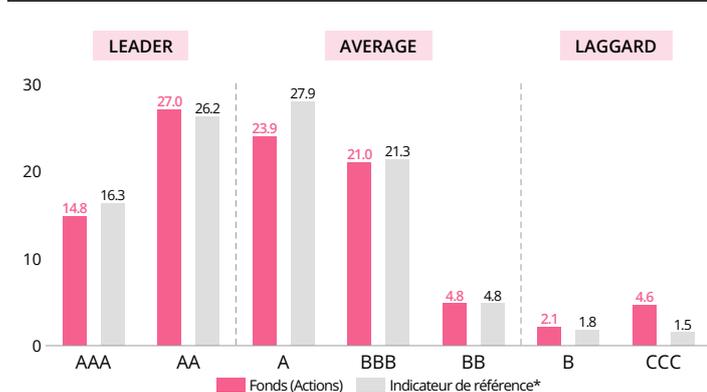
Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 98.2%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
MICROSOFT CORPORATION	5.4%	AAA
NOVO NORDISK AS	3.1%	AAA
NVIDIA CORPORATION	2.9%	AAA
UBS GROUP AG	2.4%	AA
ANHEUSERBUSCH INBEV SA	1.5%	AA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
ELI LILLY AND COMPANY	5.7%	A
HERMES INTERNATIONAL SCA	3.8%	AA
META PLATFORMS INC	3.3%	CCC
ADVANCED MICRO DEVICES INC	3.1%	AA
ASTRAZENECA PLC	3.1%	AA

Source: MSCI ESG

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: S&P Trucost, 31/10/2023. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

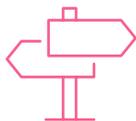
Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : MSCI ACWI (USD) (Dividendes nets réinvestis). La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Sur le mois d'octobre, les places financières ont connu un mois plutôt agité. La résilience de l'économie américaine a une fois de plus surpris les marchés tandis que la divergence de dynamique entre les États-Unis, l'Europe et la Chine continue de s'accroître. Le mois d'octobre a également été marqué par un retour des tensions au Moyen-Orient, renforçant la volatilité sur les matières premières et l'aversion au risque compte tenu d'un possible impact inflationniste. Dans ce contexte, les rendements obligataires sont montés en flèche en début de période avec le 10 ans américain, atteignant 5,0%, un plus haut depuis 2017. En réponse aux tensions sur le marché obligataire, Jerome Powell, président de la Réserve fédérale des États-Unis, lors de sa dernière prise de parole au Federal Open Market Committee (FOMC), a pour la deuxième fois consécutive annoncé un statu quo, entraînant une baisse des taux en fin de période. Son homologue européen a également acté une pause dans son cycle de resserrement après dix hausses consécutives ayant porté le taux de facilité de dépôt de -0,5% à 4%. Dans ce contexte, les marchés actions ont connu une baisse pour le troisième mois consécutif, avec une sous-performance notable des marchés émergents en raison des tensions géopolitiques croissantes. Bien que la saison de publication des résultats du troisième trimestre ait commencé et que les résultats soient globalement satisfaisants, de plus en plus d'entreprises se montrent prudentes quant aux perspectives pour 2024, en particulier dans les secteurs cycliques. Ces entreprises pourraient souffrir d'un ralentissement économique plus ou moins marqué dans les prochains trimestres, ce qui explique la baisse de leurs cours de Bourse sur le mois, notamment dans les secteurs de l'énergie et de la consommation discrétionnaire. Il est à noter que le marché a sévèrement sanctionné les entreprises ayant publié des résultats inférieurs aux attentes, sans pour autant racheter massivement les entreprises ayant publié des résultats supérieurs au consensus.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Sur le mois d'octobre, le Fonds a enregistré une performance négative, mais a surperformé son indicateur de référence. Concernant nos valeurs technologiques en portefeuille, Microsoft et Alphabet ont affiché des résultats trimestriels au-dessus de leurs prévisions. Néanmoins, seul le protégé de Bill Gates a su performer dans cet environnement en raison de ses investissements dans les domaines de l'intelligence artificielle et du cloud. En effet, Alphabet a publié des résultats décevants sur ces divisions et, par conséquent, a vu son cours se détériorer. Sur le marché des semi-conducteurs, Nvidia a sous-performé sur la période, impacté notamment par le durcissement de la politique d'exportations de puces électroniques des États-Unis vers la Chine, pénalisant ainsi son carnet de commandes pour 2024. Notre position dans la société Alibaba a également été pénalisée par cette annonce de l'administration Biden. D'autre part, notre allocation dans le secteur de la santé a pesé sur la performance du Fonds, malgré l'appréciation des titres Novo Nordisk et Eli Lilly. Novo Nordisk a une nouvelle fois publié des annonces positives concernant son médicament phare Ozempic, mais d'autres titres ont souffert, à l'image de Baxter ou encore AstraZeneca qui a dû s'acquiescer suite aux résultats médiocres d'un essai clinique sur le cancer du poumon.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Concernant les marchés d'actions, les deux facteurs clés à surveiller le reste de l'année sont les taux et la dynamique des bénéfices. Les pressions haussières sur les taux longs devraient se calmer en raison du ralentissement du cycle économique et de la fin prochaine du cycle de resserrement monétaire. Cette baisse des taux sera bénéfique pour les valorisations des actions, mais les bénéfices des entreprises deviendront alors le facteur de différenciation. Cependant, les prévisions pour 2024 semblent encore optimistes et des révisions à la baisse sont possibles, il est donc important d'être prudent quant aux résultats des entreprises dans les prochains mois. Cela encourage à privilégier les valeurs de qualité qui sont moins sensibles à une contraction des marges. Tactiquement, le repli du marché a été utilisé pour renforcer les convictions à long terme sur les actions, notamment dans le secteur de la technologie. Dans celui de la santé, la vente de l'exposition dans Thermo Fisher a été décidée suite à une révision à la baisse de ses bénéfices. Par ailleurs, nous restons investis sur une sélection de valeurs de croissance séculaire chinoises affichant des valorisations très attractives et des fondamentaux solides. Ces valeurs pourraient par ailleurs bénéficier d'une amélioration du sentiment à l'égard des actions chinoises en cas de relance budgétaire importante.



GLOSSAIRE

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion. Voir également Gestion Passive.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Label ISR : Le label ISR créé en 2016 par le Ministère français de l'Économie et des Finances vise à identifier les fonds d'investissement avec des résultats mesurables et concrets, grâce à une méthodologie d'investissement socialement responsable éprouvée. Il est attribué à la fin d'un processus strict mené par un organisme indépendant, chargé de vérifier que le fonds(2) est conforme aux spécifications du label. Pour plus d'informations, suivez ce lien : https://www.lelabelisr.fr/wp-content/uploads/SRI-Label-Guidelines_EN_july2020updates_modifications.pdf

Méthodologie S&P Trucost : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf.

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille. Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO₂ / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											31.10.22-31.10.23	29.10.21-31.10.22	30.10.20-29.10.21	31.10.19-30.10.20	31.10.18-31.10.19
A EUR Acc	26/01/1989	CARINVT FP	FR0010148981	Max. 1.5%	4%	—	1.52%	1.17%	20%	—	5.8	-21.9	28.5	22.9	8.9
A EUR Ydis	19/06/2012	CARINDE FP	FR0011269182	Max. 1.5%	4%	—	1.52%	1.17%	20%	—	5.8	-21.9	28.5	22.9	8.9
A CHF Acc Hdg	19/06/2012	CARINAC FP	FR0011269190	Max. 1.5%	4%	—	1.52%	1.24%	20%	CHF 50000000	3.6	-22.1	28.1	22.3	8.4
E EUR Acc	01/07/2006	CARINVE FP	FR0010312660	Max. 2.25%	—	—	2.27%	1.17%	20%	—	5.0	-22.5	27.5	22.0	8.1

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive, dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés cidessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/10/2023. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus.